

Commune de MARCELLUS
Procès-verbal de séance du 23 Novembre 2018

ARRONDISSEMENT : MARMANDE.

Nombre de Conseillers

En exercice : 14 **L'an deux mille dix-huit**

Présents : 09 **Le :** 23 Novembre

Votants : 10 **Le Conseil Municipal de la Commune de MARCELLUS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la MAIRIE, sous la Présidence de Mr DERC Jean-Claude, Maire.**

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 16 Novembre 2018

Présents : DERC Jean-Claude, REYNAUD Bernard, BAZAS Jean-Marie, DIO Bernard, CASTETS Joël, DUBOURDIEU Leslie, CAIN Marie-Dominique, LAFITTE Frédéric, MARTIN Sandrine.

Pouvoir : FRECCHIAMI François à CASTETS Joël.

Secrétaire de séance : LAFITTE Frédéric.

Le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2018 est validé à l'unanimité.

I - Dossier N° 1 : Délibération N° 46 : Avenant à la délibération n° 27.18 choix du plateau multi jeux :

M. le Maire rappelle aux membres présents que la Sté MEFRAN avait été choisie lors de la séance du 8 juin dernier, pour la fourniture et la pose du plateau sportif multisports. Une erreur s'était glissée tant sur le devis que sur la délibération concernant le montant de ces jeux, il convient de lire : 15 480 € HT, soit 18 576 € TTC.

Avis favorable à l'unanimité

II - Dossier N° 2 : Délibération n° 47 : Désignation des agents recenseurs :

M. le Maire rappelle que le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Afin d'effectuer ces opérations de recensement, il convient de désigner deux agents recenseurs, la commune étant divisées en deux districts, ainsi que de déterminer leur rémunération. La dotation de l'Etat sera le 1 601 €.

2 agents recenseurs se sont proposés, Mme Valérie LAURENT et Mme Karine MAROCHAIN. La rémunération proposée par la commune est de 800,05 €.

Avis favorable à l'unanimité

III - Dossier N° 3 : Délibération n° 48 : convention de servitude sur parcelle communale

Au bourg, avec le SDEE47 :

Afin d'alimenter la nouvelle construction sise au bourg (AH 412) le SDEE47 sollicite l'autorisation de la commune pour la création d'une canalisation souterraine de réseau électrique sur la parcelle AH 396.

Avis favorable à l'unanimité

IV - Dossier N° 4 : Délibération n° 49 : Principe de soutien financier au SDIS 47 pour l'opération d'aménagement d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours à Meilhan/Garonne :

Le projet d'aménagement d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours est à l'étude à Meilhan/Garonne. Le Conseil départemental et le SDIS se sont engagés à financer aux deux tiers cette opération. Le tiers restant est à la charge des communes concernées par ce centre de secours. Le montant initial de ce nouveau CIS était de 800 000 € (premier estimatif). Le nouveau projet est estimé à 360 000 €.

Le Conseil municipal donne son accord de principe à l'unanimité.

V - Dossier N° 5 : Demande d'aide financière pour un habitant de la commune

Le centre médico-social de Marmande a fait parvenir une demande d'aide financière pour Mme PASQUER Marie-Line. Le conseil décide de reporter sa décision au prochain conseil municipal afin que Mme Dominique CAIN puisse rencontrer les personnes et prendre connaissance de leur situation réelle et voir s'il n'y a pas d'autres besoins.

VI - Dossier N° 6 : Bâtiment communal, problème d'humidité : rapporteur Dominique CAIN.

Madame CAIN a contacté la Sté NTF. M. le maire va voir avec l'agence MAURIG pour pouvoir accéder au logement de M. Jacques BRESSON. Mme CAIN est dans l'attente du compte rendu de la société NTF. Elle informe le conseil que le radiateur dans la chambre du logement occupée par Mme CONANGLE est hors service. M. le maire demande à M. Frédéric LAFITTE de se rendre sur place et de changer ce radiateur.

VII - Dossier N° 7 : Salles communales : modification des ouvertures de portes.

Rapporteurs Sandrine Martin et Bernard Reynaud

La solution apportée serait l'utilisation de clefs sécurisées avec une carte. MM. DERC et DIO se chargent de faire faire des devis auprès de serruriers. Mme Sandrine MARTIN précise qu'il faudra qu'il y ait une gestion précise des salles, avec un état des lieux d'entrée et de sortie. Il y aura lieu également de retravailler les formulaires de location et de revoir les tarifs de location. Accord de principe est donné.

VIII - Dossier N° 8 : Terrains du stade : modification des entretiens pelouses.

M. le Maire informe que le N° de téléphone adressé par le président de l'ASMC ne répond pas. M. le maire prendra contact avec M. le maire de Marmande afin d'entrer en contact avec M. Philippe GALESIO, directeur est espaces verts de Marmande, afin d'avoir un planning pour l'entretien des pelouses du stade.

IX - Dossier N° 9 : Vestiaires du stade : réparation toiture

M. Bernard DIO informe le Conseil municipal de l'entretien qu'il a eu avec l'expert de Groupama et indique que la toiture n'est pas couverte par l'assurance. Il présente un devis de 4 213,00 HT pour les faux plafonds. Le remboursement sera de 3 514,12 € et la franchise est de 873 €. M. le Maire informe M. DIO que Groupama repassera afin de réétudier les travaux. Le devis de réparation de la toiture est de 11 117 € HT et ne sera pas pris en charge par Groupama.

X - Dossier N° 10 : Eglise, travaux d'entretien à la chapelle. Rapporteur Jean-Marie BAZAS

M. le maire informe qu'une réunion s'est tenue le 05 novembre en présence du père COCHIOR, de M. Bernard DIO, de M. Bruno COURREGES et de M. Luc DE MONTBRON, afin de visiter la chapelle de l'église d'où le plafond présente un danger. Ainsi que le plancher, suite à des infiltrations d'eau. A savoir que sous le plancher gisent une quinzaine de sépultures. M. le Maire propose que ce plancher soit remplacé par un plancher hourdi afin de créer un caveau familial pour la famille De MONTBRON et que la commune étudiera les travaux du plafond et des murs.

Une deuxième réunion aura lieu le 28 novembre à 11h en présence de M. GONZALEZ architecte des Bâtiments de France, de M. DE MONTBRON et de M. Bruno COURREGES ainsi que les élus disponibles.

XI - Dossier N° 11 : Cadeaux de fin d'année aux personnes âgées

M. Le maire propose 3 devis pour les corbeilles offertes aux personnes de plus de 70 ans. Le devis de la cave du Marmandais est retenu mais renégocié à 20 € pour personne seule et 30 € pour un couple. M. le maire est chargé de conclure ce marché.

Montant des autres devis : Carré Vert : 26.26 €. Super U : 25 €. Le devis initial de la cave du Marmandais s'élevait à 23.43 € avant négociation.

Les élus proposent, pour l'année prochaine, un thé dansant à la place des corbeilles.

- Questions diverses :

- Organiser la cérémonie des vœux du 13 janvier, avec un budget équivalent à celui de l'an passé mais avec moins de quantité.

- Cette année, le cadeau de fin d'année aux agents sera un chèque-cadeau et un repas de Noël sera organisé avec les élus le 22 décembre au soir.

- PLU : Dans l'attente de l'enquête publique.

- conseil d'école : on demande un système d'alarme incendie pour la classe des CP et un système différent pour le PPMS.

La séance est levée à 00h11.

N° délibération	OBJET	N° page
46	Avenant à la délibération n° 27.18 choix du plateau multi-jeux	37
47	Désignation des agents recenseurs	37
48	Convention de servitude sur parcelle communale Au bourg, avec le SDEE47	37
49	Principe de soutien financier au SDIS 47 pour l'opération d'aménagement d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours à Meilhan/Garonne	37